LA NATURE EN SPECTACLE

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT POUR LE TERRAIN 066 ET SES ABORDS

Imaginer le jardin, la forêt urbaine, la nature comme un spectacle. Un lieu immersif où l'on se sent transporté ailleurs, où l'on se sent déconnecté du tintamarre urbain. Un paysage de verdure enveloppant qui contraste avec la pierre, la brique et le béton des bâtiments avoisinants. Le chant des oiseaux, le bruit des feuillages et les sons des insectes qui prennent le dessus sur ceux des véhicules environnants. Nous nous sommes questionnés sur la manière de rendre la nature encore plus présente que lorsqu'elle émerge simplement du sol, comme c'est le cas dans les parcs au design plus classique. L'îlot no66 est situé dans le Quartier des spectacles de Montréal, un lieu unique au monde. Pourquoi ne pas profiter de cette occasion pour mettre la nature sur un piédestale? La nature mérite, elle aussi, d'être mise-en-scène de manière spectaculaire et de faire tourner les têtes.

Pour atteindre cet objectif nous avons imaginé une vaste surface de forme triangulaire qui déborde de verdure. Sétirant de Bleury à Jeanne-Mance, elle se soulève du sol, à deux de ses extrémités, tels les gradins d'un amphithéâtre. Cette nouvelle topographie permet la création d'un jardin intime par rapport à son contexte immédiat, un jardin résiliant et foisonnant de biodiversité où la végétation devient extrêmement présente dans l'environnement visuel. En son centre, cette forêt urbaine est traversée par un passage qui donne accès à différentes aires de détente et lieux de rencontre.

D'un point de vue urbain, ce jardin est le nouvel aboutissement de la Promenade des Artistes. Le passage qui la traverse permet l'ajout d'un nouveau lien piéton depuis l'intersection de Bleury et Président-Kenenedy vers la Place des Festivals. Au coin nord-est de l'Îlot, la surélévation du jardin permet la création d'un écran végétal. Celui-ci assure une transition plus douce entre la programmation festive du Quartier des Spectacles et l'Îlot résidentiel situé juste au nord.

Positionnée de manière adjacente à cette zone très végétale se trouve une zone à caractère plus minéral. Cette dernière réussit à répondre habilement au défi programmatique qu'est celui d'intégrer à l'Îlot une grande surface polyvalente pour répondre aux besoins fonctionnels du quartier. Parsemée de bancs et bacs de plantations mobiles, cette zone à la qualité de pouvoir se reconfigurer rapidement pour offrir de grandes superficies libres de tous obstacles. Par ailleurs, sous la partie surélevée du jardin se trouve la zone logistique permanente. Couverte de de la sorte, elle se trouve à l'abri des intempéries et permet aussi d'embellir l'Îlot, le libérant de la présence d'un espace technique au cœur de son paysage.

Pour terminer, au-delà du geste formel de la proposition, le parti d'aménagement cherche fondamentalement à optimiser l'utilisation de l'espace par rapports aux différents objectifs du programme. À nos yeux, tous les pieds carrés de terrain disponibles dans ce secteur très dense de la ville sont extrêmement précieux et nous considérons que tous les efforts possibles doivent être déployés pour maximiser la superficie des nouveaux espaces verts offerts aux citoyens.

PLAN DU SECTEUR 1 : 1500

PLAN DE LA ZONE D'INTERVENTION 1 : 250

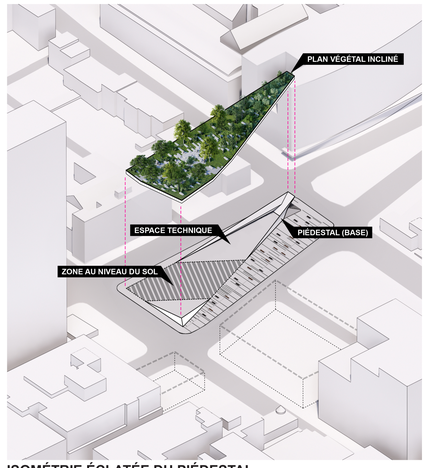

ISOMÉTRIE ÉCLATÉE DU PIÉDESTAL
ÉLÉMENT SIGNATURE

PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

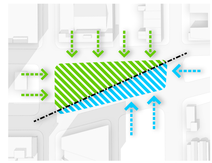

DIVISION DE L'ÎLOT EN **2 ZONES** : L'UNE VÉGÉTALE CONNECTÉE AU SECTEUR RÉSIDENTIEL ET L'AUTRE MINÉRAL CONNECTÉE AU QUARTIER DES SPECTACLES

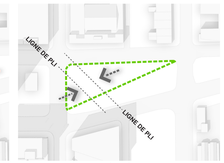

INCLINAISON DES EXTRÉMITÉS DE LA ZONE VÉGÉTALE POUR CRÉER UN JARDIN INTROVERTI ET DES ASSISES EN GRADINS

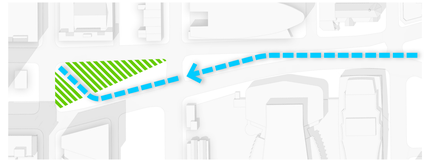

PROLONGATION DE L'AXE URBAIN DÉBUTANT À L'ANGLE DES RUE CLARK ET MAISONNEUVE, SE POURSUIVANT LE LONG DE LA PROMENADE DES ARTISTES ET ABOUTISSANT AU COEUR DU NOUVEAU JARDIN

CRÉATION D'UN **NOUVEAU LIEN PIÉTON** RELIANT L'INTERSECTION PRÉSIDENT-KENNEDY ET DE BLEURY À LA PLACE DES FESTIVALS

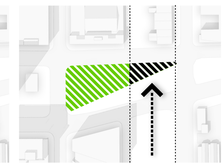

CRÉATION D'UNE **LIMITE VISUELLE** AMÉLIORANT LA TRANSITION ENTRE LA PLACE DES FESTIVALS ET LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

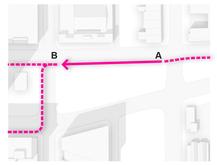

A POURSUITE DE LA PISTE CYCL. SUR PRÉS.-KENN.
B CONNEXION VERS PISTE CYCLABLE SUR MAISONNEUVE VIA BLEURY OU CITY COUNSILLORS

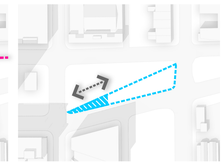

COMPRESSION DU MOBILIER DE LA ZONE MINÉRALE POUR DÉGAGER UNE AIRE DE LOGISTIQUE

PERSPECTIVE DE L'ÎLOT DEPUIS LE BOULEVARD DE MAISONNEUVE

PERSPECTIVE DEPUIS LE CENTRE DE L'ÎLOT, AU COEUR DE LA ZONE VÉGÉTALE

POLYVALENCE DES AMÉNAGEMENTS LORS DES ACTIVITÉS DU QUARTIER DES SPECTACLES

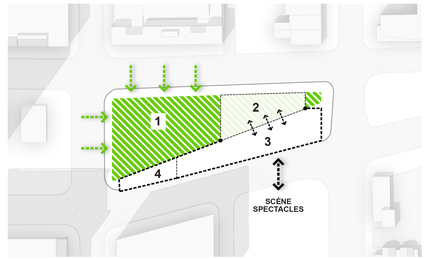

1 JARDIN OUVERT AU PUBLIC LORS D'ÉVÉNEMENTS (ACCÈS PAR BLEURY ET PRÉS. KENN.)
2 ESPACE LOGISTIQUE PERMANENT DISSIMULÉ SOUS LA ZONE VÉGÉTALE : **± 510 m2**
3 ESPACE LOGISTIQUE TEMPORAIRE CLÔTURÉ LORS D'ÉVÉNEMENTS **± 1190 m2**
4 ZONE DE STOCKAGE POUR MOBILIER À DÉPLACER LORS D'ÉVÉNEMENTS (BANCS ET BACS PLANTATION)

CLÔTURE

COUPE SCHÉMATIQUE NORD-SUD 1 : 100

293ZS